

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

## DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 7 NOVEMBRE 2025

<b>DELIBERATION N°CP2025- 11/8/33 DOSSIER N°7210</b>	CANDIDATURE AU "FONDS MOBILITE ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES" DEPLOYE PAR LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE (CNSA) A DESTINATION DES SERVICES AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - AIDE
--	---

Etaient présents :

Philippe BAYOL, Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Lucette CHENIER, Laurence CHEVREUX, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Thierry GAILLARD, Mary-Line GEOFFRE, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN, Patrice MORANCAIS, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Marie-Thérèse VIALLE

Ava(en)t donné pouvoir :

Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE  
Marie-France GALBRUN à Patrice FILLOUX  
Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH  
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN  
Hélène PILAT à Guy MARSALEIX  
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion Sociale/Direction Personnes en Perte d'Autonomie

RAPPORTEUR : Mme Marie-Thérèse VIALLE

**OBJET : CANDIDATURE AU "FONDS MOBILITE ET PARTAGE DE BONNES PRATIQUES" DEPLOYE PAR LA CAISSE NATIONALE DE SOLIDARITE POUR L'AUTONOMIE (CNSA) A DESTINATION DES SERVICES AUTONOMIE A DOMICILE (SAD) - AIDE**



### La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1<sup>er</sup> juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2025-11/8/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,**

Décide :

- de valider la candidature du Conseil départemental de la Creuse à la CNSA ;

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

- d'autoriser la Présidente du conseil Départemental ou son représentant, à transmettre à celle-ci le plan d'actions départemental dédié à la mobilité et au partage de bonnes pratiques à destination des SAD-aide au titre de la période 2025 – 2026, conformément au plan d'actions joint à la présente délibération (Annexe II) ;

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

- de répartir les crédits octroyés par la CNSA à 7 SAD-aide du territoire selon les modalités suivantes :

**ALIAD UNA : Montant de 118 813,44 €**

Ne prennent pas part au vote :

M. Guy MARSALEIX, M. Patrice FILLOUX, Elus membres ALIAD-UNA

**Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

**AGARDOM : Montant de 117 358,47 €**

Ne prend pas part au vote :

Mme Laurence CHEVREUX, Elue Membre AGARDOM

**Adopté : 29 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

**LABEL VIE : Montant de 50 158,99 €**

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

**ASSIF : Montant de 26 523,21 €**

Ne prennent pas part au vote :

M. Bertrand LABAR (ayant donné pouvoir à Mme Delphine CHARTRAIN), Mme Delphine CHARTRAIN

**Adopté : 28 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

**O2 : Montant de 26 097,38 €**

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

**ADEC : Montant de 25 374,07 €**

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

**Horizon Limousin Service : Montant de 23 387,44 €**

**Adopté : 30 pour – 0 contre – 0 abstention(s)**

- d'autoriser la Présidente du conseil Départemental ou son représentant, à signer les conventions afférentes.

Les modalités de répartition des crédits sont détaillées et jointes à la présente délibération (Annexe I) ainsi qu'une convention type (Annexe III).

**Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)**

La Présidente du Conseil  
Départemental de la Creuse  
**Valérie SIMONET**